

## 12 de décembre de 2012 Communiqué de presse

### UN TRAVAIL DECENT POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DOMESTIQUES : LA BELGIQUE DOIT MONTRER LE BON EXEMPLE !

---

La FGTB, la Centrale Générale-FGTB, CGSLB, la CSC, la CSC Alimentation et Services, fos-solidarité socialiste et Solidarité Mondiale demandent au gouvernement belge qu'il ratifie rapidement la Convention 189 concernant le Travail Décent pour les Travailleurs Domestiques.

On dénombre aujourd'hui plus de 100 millions de travailleurs domestiques de par le monde. Ces personnes cuisinent, nettoient, s'occupent des enfants et des personnes âgées, ... La très grande majorité d'entre elles sont des femmes (82 %). Souvent, il s'agit aussi de travailleurs migrants et d'enfants. Mais encore trop souvent, ces personnes ne sont pas considérées comme de véritables travailleurs et leurs conditions de travail laissent à désirer.



Toutefois, le 16 juin 2011, l'Organisation Internationale du Travail a approuvé une convention (et la recommandation annexe) concernant le Travail Décent pour les Travailleurs Domestiques. Si cette convention de l'OIT était largement ratifiée dans le monde, cela constituerait une avancée sociale fondamentale pour cet énorme groupe de travailleurs. En effet, la Convention 189 leur garantit le droit à un salaire minimum (dans les pays où un tel régime existe), le paiement mensuel de ce salaire ; un accès à la sécurité sociale (également en cas de grossesse) ; une journée de repos par semaine; des accords en matière de temps de travail et le droit pour les travailleurs domestiques de s'associer au sein d'un syndicat.

Depuis son approbation par l'OIT, plusieurs pays ont déjà ratifié cette convention (l'Uruguay, les Philippines, l'île Maurice, le Nicaragua et la Bolivie). Dans ces pays, la convention est donc effectivement entrée en vigueur et ils doivent la respecter. Une ratification plus large de la Convention 189 représenterait pour des millions de personnes une véritable reconnaissance en tant que travailleurs disposant de droits. C'est la raison pour laquelle **ce 12 décembre 2012**, l'organisation syndicale mondiale CSI (Confédération syndicale internationale) mène des actions partout dans le monde afin d'encourager les gouvernements à procéder à cette ratification.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun pays européen n'a ratifié la Convention. L'accord du gouvernement belge du 1<sup>er</sup> décembre 2011 prévoyait pourtant la ratification de la Convention. Par conséquent, la FGTB, la Centrale Générale, la CGSLB, la CSC, la CSC Alimentation et Services, fos- solidarité sociale et Solidarité Mondiale demandent aujourd'hui au gouvernement belge de ratifier rapidement la Convention. **La Belgique doit montrer l'exemple et donner un signal politique clair aux autres pays.**

Les organisations considèrent que la Belgique dispose de tous les éléments nécessaires pour ratifier rapidement cette convention. C'est pourquoi elles demandent que la convention soit rapidement soumise au Conseil des ministres en vue de la soumettre ensuite au parlement, avec une recommandation positive.

---

Pour de plus amples informations :

- Ann De Jonghe (Solidarité mondiale): 0485 40 85 80
  - Machteld Dhondt (fos – Solidarité socialiste): 0474 96 40 90
  - Mathieu Verjans (CSC): 0473 999 605
  - Jean-François Macours (FGTB): 02 506 82 55
  - Pia Stalpaert (CSC Alimentation et Services): 0475 61 90 70
  - Vera dos Santos Costa (CGSLB): 0475 40 85 80
  - Werner Van Heetvelde (Centrale Générale-FGTB): 0476 40 85 45
-